



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120730

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/11/2021 10H27 C:000028 I:34564
V/REF : 1072994
V/Email reçu le Jeudi 25/11/2021 à 10H27

DYNACITE
Gestion Patrimoniale
390, BOULEVARD DU 8 MAI 1945
CS 10266
01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF.IMM. 01334
IMMEUBLE : LES SARDIERES
RUE DE L'ESSART
01000 BOURG EN BRESSE

Feillens, le 24 Décembre 2021

Référence Marché : 2019030063-Lot 1-Bourg Nord

LOCALISATION : 96 RUE DE L'ESSART - BOURG EN BRESSE - MME SIMON - 0683205096/0474254790
LOGT 1 - ETAGE 00

MOTIF : INTERVENIR POUR UN PASSAGE CAMERA CAR IL Y A UNE MAUVAISE EVACUATION
DES EAUX USEES - LES RATS AURAIENT DETERIORE LE RESEAU

Donneur d'ordre : M. D. BARTH

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Inspection télévisée de canalisation

LE 30 NOVEMBRE 2021 A 08H30
PROBLEME TECHNIQUE SUR LE CAMION
NOUVELLE INTERVENTION PREVUE LE 01/12 AU MATIN

LE 1ER DECEMBRE 2021 A 10H30
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR EN DIRECTION DU
LOGEMENT SUR ENVIRON 10 ML
BOUCHON CAUSE PAR DE LA GRAISSE EN PARTIE COLLECTIVE
NETTOYAGE ET CONTROLE DE BON ECOULEMENT

LE 14 DECEMBRE 2021 A 08H45 :
INSPECTION VIDEO DE LA CANALISATION EAUX VANNES ET EAUX USEES
PRESENCE D'UNE CONTRE-PENTE QUI POURRAIT ETRE DU A UN MAUVAIS ECOULEMENT

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule spécialisé équipé d'un système de caméra vidéo couleur permettant le contrôle visuel des canalisations.
Fourniture d'un rapport complet (photos couleur, défauts, préconisations) et d'un DVD de l'inspection télévisée effectuée.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120730

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	DIA0010-Ff Passage Caméra/Fourn.Rapport	318,72	318,72
1,00	DIA0020-Déb./Curage réseaux hors contrat	265,60	265,60
TOTAL H.T.			584,32
T.V.A. a 10,00%			58,43
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>642,75</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN

25/11/2021 - 10:27

Adresser votre facture et le bon de contrôle à :

Dynacité O.P.H de l'Ain
390 Boulevard du 8 mai 1945
CS 10266
01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

SAS SERVIMO BOURGOGNE

550 Route Ternant
01570 FEILLENES

Entreprise

Référence : 0584728

Marché : 2019030063 - 0000002

Locataire

Locataire présent : MR SIMON Dominique MME SIMON Sylvana
Téléphone(s) : 04.74.25.47.90
06.83.20.50.96

Intervention

Date exécution prévue : 05/12/2021

Nature travaux : Entretien Hors contrat Assainissement/égout

N° affaire : 561591

Lieu d'intervention

MME SIMON Sylvana
LES SARDIERES
96 RUE DE L ESSART
01000 BOURG EN BRESSE
01334-00004-00002-00001 Etage 00

Demandeur

Chargé de secteur : Barth David CSRC1

Téléphone :

Travail	Désignation	Quantité	Unité	PU HT	Mt Réc.	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
DTA0010	1-Passage camera fourniture rapport sous 1 semaine sur les anomalies. L'unité d'uvre est le forfait APPAREMMET DES RATS AURAIENT DETERIORE LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT MAUVAISE EVACUATION DES EAUX USEES	1,00	F	315,81		315,81	31,58	347,39
Total H.T.								315,81
Total net H.T								315,81
Taux TVA								10,00%
Total TVA								31,58
Total TTC								347,39

Récapitulatif des critères comptables

Prestation / Métier	Destination	Code montant	Compte	Montant
GI - 10014	EGO	PR	61110	344,23

Demande de travaux établie le 25/11/2021

Signature

ATTESTATION SIMPLIFIEE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) : Virginie Ciclet

Nom : Dynacité O.P.H de l'Ain

Adresse : 390 Boulevard du 8 mai 1945 CS 10266 01013 BOURG EN BRESSE CEDEX

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☒ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : LES SARDIERES 96 RUE DE L ESSART 01000 BOURG EN BRESSE

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ cadre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques

☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à..Bourg en Bresse....., le..25/11/2021...

Signature du client ou de son représentant :



¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.